

CARTE AVANTAGES JEUNES 2021-2022

A RETIRER EN MAIRIE :

Pour la 4^{ème} année, la municipalité offre la carte aux jeunes de la commune, âgés de 6 à 30 ans ET scolarisés.

Pour la retirer, **présentez-vous en mairie avec les pièces suivantes :**

- Une pièce d'identité comportant la date de naissance (carte identité ou permis de conduire, carte mutuelle...)
- Un justificatif de domicile récent
- Une photo d'identité récente
- **Pour les + de 16 ans :** Un justificatif de scolarité pour l'année scolaire 2021-2022

Le Maire, Alain BERTHET

